



Publié le 2 septembre 2020

Commune d'Esch-sur-Sûre Enquête de commodo et incommodo

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande d'autorisation a été présentée par la société Wand & Waasser S.A. concernant l'exploitation d'une éolienne (Repowering) à Heiderscheid, 2, op der Heed.

Le projet est déposé à l'inspection du public au secrétariat communal à Eschdorf, pendant les heures d'ouverture, **du 2 septembre 2020 au 17 septembre 2020 inclus.**

Toute réclamation doit être adressée par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Esch-sur-Sûre endéans le délai indiqué.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué de la commune d'Esch-sur-Sûre recevra d'éventuelles réclamations ou observations orales au secrétariat communal à Eschdorf **le lundi 21 septembre 2020 à 11⁰⁰ heures.**

Eschdorf, le 2 septembre 2020

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Secrétaire ff,

Le Bourgmestre,

